

Bulletin

MUNICIPAL



www.stadolpheedhoward.qc.ca

Volume 6 | No. 4 | Décembre 2011



HORAIRE DES FÊTES

VEUILLEZ NOTER QUE L'HÔTEL DE VILLE SERA FERMÉ DU 24 DÉCEMBRE 2011 AU 8 JANVIER 2012 INCLUSIVEMENT.

EN MANCHETTE

LOREM IPSUM DOLOR SIT AMET, CONSECTETUR ADIPISICING

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum.

Mot du maire



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

L'année 2011 aura été touchée par un vent de changement positif dans notre belle municipalité. En effet, malgré la catastrophe du 5 juin dernier à l'hôtel de ville et le manque criant d'espace suite à notre relocalisation temporaire dans le bâtiment de l'ancienne Caisse populaire Desjardins, la mise en place du plan d'action 2010-2013 se déroule bien et prend forme comme prévu.

À ce jour, plusieurs projets se sont réalisés et je vous invite à parcourir votre bulletin municipal afin d'en savoir davantage.

À ce titre, une très bonne nouvelle va nous permettre de débiter

l'année 2012 en force. À la suite d'une longue négociation avec notre assureur, je vous annonce que la part financière de la Municipalité pour la rénovation de l'hôtel de ville concernant sa mise aux normes et sa reconstruction sera de moins de 50 000 \$. Ainsi, l'argent nécessaire sera pris à même le fond de roulement remboursable sur 5 ans sans aucun intérêt et sans aucun impact budgétaire. Contre vents et marées notre patience aura donc été payante pour nous tous ! D'ailleurs, le conseil municipal tient à souligner le travail exceptionnel des employés de la Municipalité qui ont mis tous les efforts requis afin de respecter les échéanciers malgré l'évènement du 5 juin dernier.

Par ailleurs, dans le bulletin municipal édition décembre 2010, j'avais évoqué le fait qu'il faudrait user de courage et prendre des décisions parfois difficiles dans le meilleur intérêt des citoyens pour l'année qui s'achève. Pour certains, compte tenu du contexte politique actuel, la légitimité de notre système est remise en doute et on cherche continuellement la confrontation plutôt que le dialogue.

Malgré tout, nous croyons toujours en cette démocratie grâce à laquelle TOUS les citoyens peuvent s'exprimer peu importe leurs positions et leurs opinions. J'aime penser et j'ai la ferme conviction, qu'un jour nous pourrions partager ensemble nos connaissances dans un environnement sain et respectueux.

Nous sommes les élus de tous les citoyens et nous avons le devoir de vous écouter et de faire en sorte que Saint-Adolphe-d'Howard puisse continuer d'être la destination plein-air par excellence dans les Laurentides et où il fait bon vivre.

Le conseil municipal se joint à moi afin de vous souhaiter un très joyeux Noël. Que l'année 2012 soit remplie de santé, de bonheur, d'amour et d'harmonie.

Rejean Gravel
Maire.

Sommaire

- P. 4** COLLECTE DES ORDURES ET RECYCLAGE
- P. 5** DÉNEIGEMENT
- P. 5** CULTURE

- P. 6** URBANISME ET ENVIRONNEMENT
- P. 7** LOISIRS
- P. 11** ENTENTE INTERMUNICIPALE
- P. 12** ACTIVITÉS À VENIR

Conseil municipal



Siège: 1
Serge ST-PIERRE

Sécurité publique



Siège: 2
Albert DI FRUSCIA

Maire suppléant
Travaux publics
Finances



Siège: 3
Chantal VALOIS

Environnement



Siège: 4
Zoé MAJOR

Culture
Urbanisme



Siège: 5
Jean-Claude MASSIE

Loisirs



Siège: 6
Danielle PAGÉ

Développement communautaire

MONT AVALANCHE

Au cours des derniers mois, beaucoup de travaux ont été réalisés au Mont Avalanche et ce pour le plus grand bonheur des nombreux utilisateurs. En plus de la mise aux normes du remonte-pente, de la réfection complète du système de fabrication de neige artificielle et des travaux électriques, la Société de gestion du Mont Avalanche, qui gère le site, a fait l'acquisition d'un nouveau BR (dameuse) afin d'entretenir les pistes.

En ce qui a trait au bâtiment, des travaux importants d'égouttement et de drainage ont été effectués afin de régler le problème d'infiltration d'eau et des corrections ont également été apportées à la toiture afin de régler le même problème.

Finalement, des travaux de réfection et de réparation ont débuté dans la cuisine (mise aux normes), la boutique (structure et électricité) ainsi que dans les locaux des cases, des moniteurs et les salles de bains. Les dits travaux seront complétés en 2012. L'important est que la montagne sera prête à vous accueillir dès la mi-décembre pour la saison de ski 2011-2012. Renseignez-vous sur les nombreux cours et les activités qui seront offertes tout au cours de l'hiver.

CENTRE RÉCRÉATIF

Les travaux d'amélioration et de mises aux normes des équipements sportives se sont poursuivis au cours des derniers mois. Rappelons que nous avons reçu une subvention de $\pm 242\ 000\ \$$ pour cet investissement de plus de $530\ 000\ \$$. Au final, les amateurs de sports et les utilisateurs pourront profiter d'une nouvelle patinoire, de terrains de tennis aux normes, d'un terrain de baseball refait, de nouvelles installations sanitaires, des nouvelles fenêtres et d'un rafraîchissement de la peinture dans certains locaux. Nous sommes persuadés que cela fera le bonheur de tous!

EXTENSION DES RÉSEAUX CHEMIN DU VILLAGE

Pour répondre aux nombreuses questions des citoyens...non le projet d'extension des réseaux d'aqueduc et d'égout sur la 329 en direction de Ste-Agathe n'est pas mort... Depuis l'annonce de la subvention de 2.9 millions de dollars, nous avons mandaté la firme Genivar afin de réaliser l'étude environnementale exigée par le gouvernement afin de confirmer la subvention. Des rencontres avec le MTQ ont également été nécessaires afin d'arrimer les travaux avec la réfection de la chaussée. Un projet sera soumis aux citoyens en début de l'hiver afin de prévoir les travaux en 2012-2013.



NOUVEAU DIRECTEUR PLEIN-AIR ET NAUTIQUE LOUIS CROTEAU

La municipalité est fière d'accueillir dans son équipe Monsieur Louis Croteau

qui occupera le poste de Directeur plein-air et nautique devra travailler en collaboration avec les différents organismes de plein-air afin de bonifier l'offre de service plein-air sur notre territoire. De plus, il sera un atout important pour le Mont Avalanche avec ses 18 années d'expérience à titre de directeur des sports au Mont Blanc. Expérience qu'il pourra mettre à profit avec l'école de ski du Mont Avalanche. Bienvenue dans l'équipe!

TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES RÉSEAUX - ST-DENIS

En mai dernier, nous pensions bien être en mesure de débiter les travaux de réfection des réseaux dans le secteur St-Denis. Les discussions avec les responsables du Ministère des affaires municipales (MAMROT) n'ont toutefois pas eues les effets escomptés et nous avons dû prévoir des travaux en phase pour la réfection des réseaux. Nous travaillons donc présentement sur la priorisation des travaux en vue de les réaliser la phase 1 dès 2012. La phase 1 prévoit des travaux estimés à ± 1.1 millions de dollars incluant une subvention de $\pm 667\ 000\ \$$. Une rencontre de secteur aura lieu en début d'année afin de présenter le dossier. Rappelons que c'est la firme GENIVAR inc. qui travaille avec nous dans ce dossier.

MISES AUX NORMES USINE DE FILTRATION DU VILLAGE

Au cours des derniers mois, nous avons travaillé avec la firme LBHA inc. afin de finaliser les plans et devis pour la mise aux normes de l'usine de filtration d'eau potable du village situé dans le secteur du Lac de la Cabane. Ce projet de 2,4 millions, subventionné à 50% à partir du Programme d'infrastructure Québec municipalité sera réalisé en 2012-2013 et permettra la mise en place des deux (2) nouveaux puits qui alimenteront le réseau d'aqueduc du village.

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS: MISE EN PLACE DU COMITÉ

Le maire de la Municipalité, M. Réjean Gravel, s'est dit très encouragé des intentions des dirigeants de la Caisse Desjardins de vouloir travailler en concertation avec les instances municipales et tous les partenaires du milieu, suite à la séance

d'information et à la mobilisation à laquelle plus de 250 personnes ont participé le 14 octobre dernier, pour préserver les services du guichet automatique.

Un comité a donc été formé en collaboration avec la chambre de commerce de St-Adolphe-d'Howard, de citoyens engagés et de membres du conseil municipal. Le rôle du comité sera principalement d'explorer des pistes de solutions dans le but de développer une relation d'affaire durable avec la Caisse populaire Desjardins et de conserver le guichet automatique de la Municipalité.

De plus, une pétition sera bientôt déposée sur le site de l'Assemblée nationale du Québec afin de demander au ministre des Finances de faire un ajout à l'article 377 de la loi sur les coopératives du Québec. Le but ultime de cette démarche est de protéger les municipalités rurales comme la nôtre dans le cadre de l'acceptabilité sociale.

CENTRE PLEIN-AIR SENTIERS NON-MOTORISÉS

L'entente liant le Club Plein-air et la municipalité sera prolongée pour la saison hivernale 2011-2012. Cela permettra, notamment, au nouveau directeur plein-air et nautique de prendre connaissance du mandat actuel et de l'offre plein-air global sur notre territoire. Les sports non-motorisés occupent une place importante sur notre territoire et il est évident que le travail effectué par le Club Plein-air fut très important au fil des ans. Nous désirons analyser avec eux le mandat actuel dans un objectif d'offre plein-air bonifié en partenariat avec les différents intervenants locaux et régionaux.

HÔTEL DE VILLE RECONSTRUCTION

Un sinistre n'est jamais simple, mais nous arrivons à la fin! Le processus d'appel d'offres a été réalisé en novembre et selon l'échéancier fixé, nous devrions être de retour dans nos bureaux à la fin janvier 2012. Des travaux de mises aux normes et de renforcement de la structure seront également réalisés. Suite à cette reconstruction, les services administratifs seront tous localisés au 2^e étage afin de concentrer les services aux citoyens au rez-de-chaussée. Notons également que le Service des loisirs est relocalisé au Centre récréatif.

PROJET - ÉCOLE AU VILLAGE

La municipalité a reçu une subvention de la part de la MRC des pays d'en haut afin de procéder à différentes études et analyses visant à rouvrir une école sur notre territoire.



COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (ORDURES ET RECYCLAGE) dès 7 h le matin

Se fait en alternance, une semaine sur deux,
LE MERCREDI jusqu'à la fin 2011.

UN SERVICE AMÉLIORÉ EN 2012

ATTENTION CHANGEMENT DU JOUR DE COLLECTE

LA COLLECTE AURA MAINTENANT
LIEU LE LUNDI

NOUVEAUTÉ:

COLLECTE DES ENCOMBRANTS:

DÈS 2012, IL Y AURA UNE COLLECTE
MENSUELLE DES ENCOMBRANTS
LE 2^e LUNDI DU MOIS



IMPORTANT

Notes concernant les bacs et/ou poubelles :

- Au chemin au plus tôt à 19h le dimanche et enlevés au plus tard mardi;
- Bien dégagés et accessibles au moment de la collecte;
- Installation 3 mètres à l'arrière de la ligne avant de la propriété, du côté gauche de l'entrée, repère devrait être apposé (du côté de la rue) pour pouvoir bien l'identifier durant la saison hivernale;
- Obligatoire : dépôt des sacs à ordures dans une boîte en bois ou dans une poubelle étanche;
- Recyclage doit être pêle-mêle dans le bac (pas de sacs de plastique);
- Pour un surplus de recyclage veuillez utiliser des sacs transparents prévus à cet effet.

AUCUN résidu vert, encombrant et matériau de construction DANS LES COLLECTES D'ORDURES:

L'ABC du tri: Voir l'information sur le site Internet du centre de tri www.tricentris.com

Plaintes concernant les collectes : R.C.I. au 877 565-2025 ou menardm@rcienvironnement.com

ENTRETIEN DE VOTRE CHEMINÉE ET DISPOSITION DES CENDRES

N'oubliez pas qu'il est important de procéder au ramonage ainsi qu'à la vérification de votre cheminée, et ce, à chaque année. Si vous faites un usage intensif, il y aura lieu de procéder à plus d'un ramonage afin d'éviter toute problématique. Malheureusement trop souvent oublié, le ramonage permet d'enlever toute accumulation de crésote sur les parois de la cheminée et ainsi faciliter la combustion et éviter un feu de cheminée. De plus, disposez de vos cendres dans un contenant métallique et laissez tout reposer à l'extérieur afin de prévenir des problèmes.

ÉCO-CENTRE, 1440 CHEMIN VILLAGE

HORAIRE D'HIVER 1^{er} NOVEMBRE AU 30 AVRIL :

MARDIS, JEUDIS ET SAMEDIS, DE 13 H À 16 H – RÉSERVÉ AUX RÉSIDENTS

MATIÈRES ACCEPTÉES	COÛTS	EXEMPLES
Matériaux de construction, rénovation et démolition	10 \$ par verge cube	Béton, roc, ciment, pavage, briques, bardeaux, bois, tronc d'arbre bois mou (cèdre, pin, etc.)
Tronc d'arbre - bois-franc	Gratuit	Érable, merisier, bouleau, chêne, hêtre, cerisier, peuplier, frêne, etc.
Branches et sapin de Noël	Gratuit	
Résidus verts	Gratuit	Gazon, paille et feuilles mortes
Encombrants*	Gratuit	Fauteuil, divan, tapis, matelas, lavabo, toilette, miroir, jouet de grande taille, etc.
Métaux	Gratuit	Aluminium, cuivre, fer, acier, électroménagers, chauffe-eau, BBQ, frigo**, etc.
Pneus sans jante	Gratuit	
Cartons	Gratuit	
Résidus domestiques dangereux (RDD)	Gratuit	Huile usagée, lampe fluo-compact, peinture, batterie d'auto, bonbonne vide, piles rechargeables, piles non-rechargeables, etc.
Appareils électriques et électroniques	Gratuit	Ordinateur, cellulaire, téléphone, télévision, lecteur CD, cafetière, appareil photo, caméra, etc.

* Encombrants : Collecte mensuelle porte-à-porte est prévue le 2^e lundi de chaque mois

** Il existe le programme Recyc-Frigo pour les réfrigérateurs de 10 ans et plus, en état de marche, 10 à 25 pieds cubes.

DÉNEIGEMENT DES RUES VOTRE COLLABORATION EST ESSENTIELLE !

Pour donner un service de qualité pour le déneigement, les citoyens sont invités à :

- Ne pas empiéter dans l'emprise de rue ;
- Ne pas pousser la neige d'un terrain privé sur la voie publique ;
- Ne pas enneiger les bornes d'incendie.

Vérifications de dernières minutes des aménagements près de l'emprise de rue :

- Installer à 3 mètres minimum de la ligne avant du terrain, tout aménagement (clôture, balises, etc.) ;
- Installer une balise ou un repère d'au moins 6 pieds (pensez à la hauteur des bancs de neige à la fin de l'hiver) ;
- Entretien au besoin la balise ou le repère pour qu'il reste bien visible sur la face la plus proche du terrain ;
- N'oubliez pas que les équipements municipaux peuvent aussi être endommagés par ces obstacles (\$).

STATIONNEMENT INTERDIT en tout temps (24 heures/jour, 7 jours/semaine, 12 mois/année) sur les chemins classés comme artères (Argenteuil, Montfort, Route 329, Route 364, Tour-du-Lac) ou collectrices (Bois-Franc, Châtelaine, Domaine, Lac-Bauchamp, Lac-des-Trois-Frères, Lac-Louise, Morgan, Quatre-Lacs, Val-de-Loire, Val-des-Monts). Autres rues sont classées rues locales sur lesquelles, du 1^{er} novembre au 15 avril, interdiction de stationner entre 24 h et 7 h, sauf les 24, 25 et 26 décembre et les 31 décembre, 1^{er} et 2 janvier un seul côté de la rue. (règl.498 4)



ASSUREZ-VOUS QUE VOTRE ADRESSE EST VISIBLE DE LA RUE, C'EST POUR VOTRE SÉCURITÉ CELA POURRAIT VOUS SAUVER LA VIE ! (RÈGL.714)

La culture

CITATION DU MOIS/ QUOTE OF THE MONTH

« La culture, c'est la rencontre des idées. En nous permettant d'accéder à nos peurs, l'Art incarne notre désir d'évoluer. »

(Culture is a meeting of minds. Art is a way into our fears and our desire for transformation.)

Karen Savage, citoyenne et artiste peintre de Saint-Adolphe-d'Howard



**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD
SERVICE ALTERNATIF POUR LES ABONNÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD ENTENTE AVEC SAINTE-AGATHE-DES-MONTS ET MORIN-HEIGHTS**

Suite aux événements du 5 juin 2011, qui ont forcé la fermeture de la bibliothèque pour une période indéterminée, la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard poursuit jusqu'au 31 mars 2012 prochain l'entente avec les municipalités de Sainte-Agathe-des-Monts et Morin-Heights. Les abonnés auront un accès temporaire aux bibliothèques de Sainte-Agathe-des-Monts et de Morin-Heights.

Pour se faire, les abonnés de la bibliothèque se présentent avec une preuve de résidence avec photo, à la bibliothèque de leur choix (Ste-Agathe ou Morin-Heights). Les abonnés n'auront aucuns frais d'abonnement à payer. Pour connaître les heures d'ouverture, nous vous invitons à consulter le site Internet respectif des municipalités.

Avis aux abonnés, nous vous invitons à garder vos livres jusqu'à la réouverture. Aucuns frais de retard ne seront exigés.

Pour la suite des événements, nous invitons la population à surveiller notre site Internet (www.stadolpheedhoward.qc.ca) et les journaux locaux pour la réouverture prochaine.

Les personnes qui désireraient se joindre au Comité consultatif de la culture peuvent faire parvenir leurs coordonnées et un texte décrivant leur intérêt pour la culture. Deux places sont maintenant ouvertes. Ces membres sont nommés par résolution du conseil municipal pour une période de deux ans (renouvelable). Les candidats seront rencontrés en vue d'une première sélection. Si vous possédez un bon sens de la créativité, une capacité à travailler en équipe sur le terrain et disposez de temps à offrir, n'hésitez pas à soumettre votre candidature.

NOTRE TROUPE DE THÉÂTRE!

Le Théâtre d'en Haut de Saint-Adolphe-d'Howard reprendra ses activités du 9 février au 31 mai et du 6 septembre au 6 décembre. La pièce sera présentée les 7 et 8 décembre 2012 au centre récréatif de Saint-Adolphe-d'Howard. Rires garantis. Toutes les personnes intéressées à collaborer à cette production pour les décors et les costumes sont bienvenues.

Urbanisme et environnement

BILAN DES STATISTIQUES 2011:

Au terme du 14 novembre 2011, le Service de l'urbanisme et de l'environnement avait délivré 504 permis et certificats d'autorisation pour une valeur totale de 10 356 950\$. Le nombre de construction et de reconstruction neuve est actuellement de 24 permis.

BILAN 2011: AGENTE EN ENVIRONNEMENT:

Au cours de l'été 2011, notre agente en environnement a procédé à l'échantillonnage des lacs Dépatie, de la Cabane, Saint-Joseph, Sainte-Marie et Saint-Denis, afin de vérifier la qualité des eaux de baignade, dont les résultats d'analyse en coliformes fécaux ont tous été excellents «A», soit de moins de 20 coliformes fécaux recensés.

Les lacs Saint-Joseph et Sainte-Marie ont fait l'objet d'une attention particulière, afin de suivre la transparence de l'eau, un des paramètres importants afin de situer l'état de santé d'un lac. Les détails de ces résultats sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville.

Des cartes montrant l'état des bandes riveraines des 22 lacs les plus habités de Saint-Adolphe-d'Howard sont aussi disponibles pour consultation. Il est à noter que grâce à ses cartes, plus de 400 lettres ont été envoyées cet été, afin de féliciter les efforts effectués par une grande proportion des citoyens et d'aider les autres à se conformer à nos normes de protection en bande riveraine.

Cependant, il y a encore des efforts à faire, puisque en 2011, nous observons des algues bleu-vert sur les Lac Vingt-Sous, à la Truite et des Trois-Frères. Les installations septiques et les bandes riveraines de ces lacs, ont toutes été inspectées, afin de sensibiliser les riverains de ces lacs, à l'importance de respecter les normes de protection de la bande riveraine.



QU'EST-CE QU'UNE DÉROGATION MINEURE ?

La dérogation mineure est une procédure d'exception qui assure une certaine souplesse des travaux dans l'application des Règlements de zonage et/ou de lotissement, sauf lorsqu'il est question de travaux concernant une densité ou un usage; dans de tels cas, ils ne sont pas admissibles à une dérogation mineure.

Pour qu'il y ait une dérogation mineure, la municipalité doit avoir adopté un règlement sur les dérogations mineures.

La dérogation mineure peut être demandée, lorsqu'il s'agit de travaux projetés ou de régulariser des travaux en cours ou déjà réalisés. Dans les 2 derniers cas, les travaux doivent avoir fait l'objet de l'émission d'un permis antérieur.

Qu'elle est la procédure? La demande de dérogation mineure doit d'abord être analysée par le Comité consultatif d'urbanisme, qui en fait une recommandation au Conseil municipal. Lorsqu'un conseil municipal accepte la dérogation mineure, c'est qu'il a pris connaissance de la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, qu'il juge que la dérogation est mineure et qu'elle ne porte surtout pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires voisins. De là, l'obligation d'afficher publiquement au moins 15 jours à l'avance, un avis public annonçant qu'une demande de dérogation mineure sera entendue à une réunion de conseil et que les propriétaires voisins peuvent se faire entendre pour donner leur avis.

Des frais de 400\$ sont exigés pour l'analyse d'une demande de dérogation mineure.

Qu'est-ce qui détermine ce qu'est une dérogation est mineure? Voilà la pierre d'assise de cet outil réglementaire. Ce terme «mineur» ne peut pas se faire par règlement ou par directive, mais doit être évaluée cas par cas. Ainsi, on ne peut pas fixer d'avance la marge acceptable d'une dérogation. Ce qui est mineur dans une situation, peut être majeur dans une autre. Prévoir des normes de dérogations déterminées d'avance obligerait la municipalité à accorder la dérogation et équivaldrait à un amendement au Règlement de zonage ou de lotissement. Ceci dénaturerait complètement le but poursuivi par un règlement sur les dérogations mineures.



Loisirs, culture et vie communautaire

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

LES 4 SAISONS D'ADOLPHE

Information : Roger Lamothe
819 327-2826

Jeudi 13 h 30 - Jeux divers

1^{er} jeudi du mois :

12 h - Bingo et lunch communautaire
10 h à 13 h - Prise de glycémie capillaire
et prise de tension artérielle
Au Centre récréatif

ACTIVITÉS À VENIR

12 janvier Retour des activités régulières
Seulement pour janvier :

2^e jeudi du mois (au Centre récréatif) :

12 h - Bingo et lunch communautaire
10 h à 13 h - Prise de glycémie capillaire
et prise de tension artérielle

16 février Dîner St-Valentin (spaghetti)

28 mars Cabane à sucre
Cabane à sucre Millette à St-Faustin

SCRABBLE

Mardi 17 janvier 2012

13 h à 16 h

Coût : 2 \$ chaque mardi

Pour information : Hélène Massie
450 744-0577

CLUB DE MARCHÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

Information : Nicole Desharnais
819 327-5301

ACTION DE GRÂCES À MI-AVRIL

Lundi 9 h 30 à 10 h 30

Mardi 9 h à 10 h et 15 h 30 à 16 h 30

Jeudi 9 h 30 à 10 h 30

Rendez-vous au Parc Adolphe-Jodoin.

Vous êtes tous conviés à cette marche santé.



C'EST GRATUIT.

Bonnes chaussures. Bonne volonté.

Plus on est nombreux, plus on trouve
de bons marcheurs à notre rythme.

Félicitations à tous les marcheurs de St-Adolphe
d'Howard. C'est gratifiant de voir que vous
prenez soin de vous.

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ SANTÉ GLOBALE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

Notre Coopérative de Solidarité Santé Globale
(Coop-Santé) est un atout supplémentaire
à la qualité de vie de toute personne résidant
dans la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard
et ses environs.

Nous offrons des services
de consultation dispensés par nos
médecins, selon un horaire variable.
Toutefois, nous n'offrons pas
de clinique sans rendez-vous.



D'autres services sont également disponibles
selon une tarification préétablie soit : prises
de sang, acupuncteur, nutritionniste, psychologue,
infirmière en soins de pieds, MAPP
(tension artérielle sur 24 heures).

Veillez communiquer avec notre secrétariat
(819 327-3534) pour connaître les disponibilités
de nos médecins et de nos professionnels.

Nos locaux sont situés au 2^{ème} étage
de la bâtisse de la pharmacie Familiprix,
au cœur de notre Municipalité. Nous pouvons
accueillir les personnes à mobilité réduite
au 1^{er} étage et attendant la mise en place
d'un ascenseur.

COMPTOIR D'ENTRAIDE

Alimentaire : Mardi de 13 h 30 à 14 h 30

SOUPE POPULAIRE :

Endroit : Centre récréatif

Horaire : Mardi de 12 h 30 à 13 h 30

Début : 17 janvier

Coût : 3 \$ minimum par personne

Bienvenue à toutes et à tous !

Le repas communautaire (soupe populaire)
est pour tout le monde ! Famille, jeunes,
enfants, aînés. Nous accueillons les gens
chaleureusement et nos bénévoles tentent
de rendre l'atmosphère sereine et propice
à des échanges. Ainsi, nos usagers peuvent
partager un bon repas et socialiser.

HALTE SCOLAIRE LES PETITS DOLPHINS

Organisme à but non lucratif
(déduction d'impôt fédéral et provincial)
Service de garde, au 110 rue du Collège
Lundi au vendredi 15 h 30 à 18 h
Service après l'école pour les enfants du primaire

Responsable : Nicole Tétreault, 450 602-4262
lespetitsdolphins@borealisdev.qc.ca

**LA HALTE SCOLAIRE EST À LA RECHERCHE DE
LEGO ET DES PET SHOP. VEUILLEZ DÉPOSER VOS
DONS À L'ENTRÉE DE LA HALTE SCOLAIRE.**

CLUB LIONS

Le but visé par le Club LIONS
demeure celui d'être au service de la
communauté, d'aider les personnes
handicapées visuelles, atteintes de
diabète, malentendantes, etc. ainsi
que les organismes qui ont besoin de soutien.
Pour nous joindre : Gaétan Chartrand
819 327-2536



CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DES PAYS-D'EN-HAUT

Pour information :
Sainte-Adèle : 450 229-6601
Saint-Sauveur : 450 227-3447
Morin-Heights : 450 227-1571

LA RENAISSANCE (COMPTOIR VESTIMENTAIRE)

Information : Nicole Desrosiers 819 327-3971
Endroit : Presbytère
Horaire : Mercredi de 13 h à 16 h
et samedi de 9 h à 13 h
Début : Ouverture le 19 novembre

La Renaissance est un comptoir familial où vous
pouvez vous procurer des vêtements usagés, jouets,
petits articles ménagers, vaisselle, livres, petits
appareils domestiques, etc.

De plus une boîte à don de vêtements a été
mise à votre disposition devant la porte de garage
du presbytère. Bienvenue à tous !

RÉSERVATION DE SALLE (RÉUNION, MARIAGE, FUNÉRAILLES, AUTRES)

Pour réservation d'une salle ou toute autre
information, veuillez communiquer avec
le service récréotouristique au 819 327-2626
ou mclesperance@stadolphedhoward.qc.ca

PROGRAMMATION ACTIVITÉS ET COURS HIVER 2012

INSCRIPTION AU CENTRE RÉCRÉATIF, 110 DU COLLÈGE

10 ET 11 JANVIER 2012 DE 17H À 19H

ENFANTS/ADOS

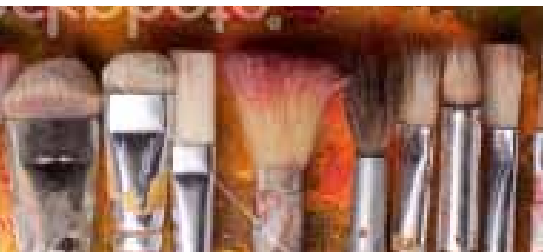
ZUMBATOMIC (4 À 8 ANS)



Professeur: Stéphanie Morneau
Horaire: Mardi de 18h 15 à 19h
 ou 19h 15 à 20h
Début: 24 janvier au 13 mars 2012
Durée: 8 semaines (45 minutes/cours)
Coût: 40 \$ résident et non-résident
 (cours inclus dans l'entente intermunicipale)
Contenu du cours:
 Rythmes et chorégraphies inspirées des danses latines (Salsa, Merengue), hip hop et reggae ton.

PEINTURE DÉCORATIVE (8 À 16 ANS)

Horaire: Mercredi de 18h 15 à 19h 15
Début: 25 janvier au 14 mars 2012
Durée: 8 semaines
Coût: 40 \$ résident et 50 \$ non-résident



ATELIERS CULINAIRES (11 À 16 ANS)

Professeur: Pays-d'en-Haut en forme
Horaire: Samedi de 14h à 16h
Début: Tous les samedis à partir
 du 18 février au 21 avril
Durée: 10 semaines
Coût: 40 \$



PIANO

Professeur: Kathryn Mc Gratt
Horaire: Cours de ½ heure
 ou d'une heure (sur rendez-vous)
Coût: Selon entente avec le professeur
Début: 23 janvier au 23 mars
Information et rendez-vous:
 Contacter le professeur au 450 745-1794
 ou par courriel kmkatmcg77@gmail.com



GARDIENS AVERTIS

Professeur: Marie-Josée Sauvé
Horaire: Samedi 26 février 2012
Heures: 8h 30 à 16h 30
Durée: 1 journée
Coût: 50 \$ résident et non-résident
 (cours inclus dans l'entente intermunicipale)
 comprend le livre de la Croix-Rouge

Tu es un(e) adolescent(e) de 11 ans ou plus et tu as décidé de devenir un(e) gardien(ne); es-tu prêt(e) à remplir cette responsabilité importante? Par exemple, sais-tu comment:

- nourrir un bébé ou changer une couche?
- préparer un repas simple?
- créer des jeux pour des enfants de tous les âges?
- prévenir les blessures et assurer la sécurité des enfants?
- gérer une urgence, au besoin?
- agir pour demeurer en sécurité quand tu gardes?

Un bon gardien connaît toutes ces choses et encore plus. Les apprendre peut être facile et amusant grâce au cours de Gardiens avertis de la Croix-Rouge. Le gardiennage est le premier emploi d'un grand nombre de jeunes adolescents et la Croix-Rouge peut les aider à devenir de vrais « pros »! Le cours de Gardiens avertis les aidera à assurer la sécurité des tout-petits.

PARENT-ENFANT

KARATÉ

Professeur: Suzanne Harvey et Sylvain Savard
Horaire: Samedi 10h à 11h
 et mercredi de 18h 15 à 19h 30
Début: 21 janvier au 9 juin
Durée: 18 semaines
 (congé les 4 et 11 février, 10, 24 mars, 21 avril 2012)
Coût: 115 \$* résident
 et 165 \$ non-résident.
 La cotisation annuelle de 35 \$ par adulte et 30 \$ par enfant et le kimono ne sont pas inclus dans le coût.
Âge: 7 ans et +
Concentration...
Confiance en soi...
Dépassement de soi...
Développement du corps et de l'esprit...
 S'adresse aux adultes et aux enfants
 (Programme parents-enfants: Tarif Jeunesse Active)
 * Tarif pour un adulte et un enfant.



DOMAINE DES BOUTS DE CHOUX

Horaire: Mercredi de 9h 30 à 11h 30
Début: Tous les mercredis à partir
 du 11 janvier
Coût: Gratuit
Information: Mylène
 819-327-3815

Retour des rencontres parents-enfants
 au Centre récréatif

DOUBLE-JEU (0 À 2 ANS)

Professeur: Pays-d'en-Haut en forme
Horaire: Lundi de 9h 30 à 11h 30
Début: Tous les lundis à partir
 du 27 février au 9 avril,
 relâche lundi 5 mars
Coût: 2 \$ par cours

Contenu du cours:
 Axé sur l'apprentissage d'activités de stimulation pouvant être reproduites à la maison. Pour information Maison de la famille des Pays-d'en-Haut 450 229-3354

POUR INFORMATIONS:

819 327-2626 | loisirs@stadolphedhoward.qc.ca | www.stadolphedhoward.qc.ca

DOUBLE-JEU (3 À 5 ANS)

Professeur: Pays-d'en-Haut en forme
Horaire: Mercredi de 9 h 30 à 11 h 30
Début: Tous les mercredis
à partir du 29 février au 11 avril,
relâche le mercredi 7 mars
Coût: 2 \$ par cours

Contenu du cours:

Axé sur l'apprentissage d'activités de stimulation pouvant être reproduites à la maison. Pour information Maison de la famille des Pays-d'en-Haut 450 229-3354

YOGA DU RIRE

Animatrice: Céline Bergeron
Horaire: Jeudi 18 h 30 à 19 h 30, 45 minutes de rire et 15 minutes de relaxation
Début: 26 janvier au 29 mars
Durée: 10 semaines
Coût: 100 \$ résident
et 110 \$ non-résident

Contenu du cours:

Les bienfaits: réduit l'anxiété, antidote au stress, renforce le système immunitaire, augmente la joie de vivre, etc. Enfant de 5 ans et plus accompagné d'un adulte.

ADULTE

TROUPE DE THÉÂTRE (THÉÂTRE D'EN HAUT)

Horaire: Jeudi de 19 h à 22 h
Début: 9 février au 31 mai
et du 6 septembre au 6 décembre
Coût résident/non résident: 180 \$ pour les comédiens pour les deux sessions
La pièce sera présentée 7 et 8 décembre 2012

PEINTURE DÉCORATIVE

Horaire: Mardi 13 h 30 à 14 h 45
Début: 24 janvier au 13 mars 2012
Durée: 8 semaines
Coût: 80 \$ résident et 90 \$ non-résident

YOGA

Professeur: Lisa Mc Lellan
Horaire: Lundi de 17 h 30 à 18 h 45
Début: 23 janvier au 2 avril 2012
Durée: 11 semaines
Coût: 110 \$ résident
et 120 \$ non-résident



PEINTURE ACRYLIQUE ET HUILE (DÉBUTANT ET INTERMÉDIAIRE)

Professeur: Alain Neveur
Horaire: Mercredi de 14 h à 16 h
Début: 25 janvier au 28 mars
Durée: 10 semaines
Coût: 144 \$ résident et non-résident
(cours inclus dans l'entente intermunicipale)
Contenu du cours:
Pour communiquer avec le professeur écrivez à neveuraquarelle@hotmail.com



COURS DE ZUMBA



Professeur: Stéphanie Morneau
Horaire: Lundi 19 h à 20 h
et mercredi de 19 h 30 à 20 h 30
Début: 23 janvier au 28 mars
Durée: 10 semaines
Coût: 70 \$ lundi OU mercredi seulement
et 110 \$ lundi ET mercredi résident
80 \$ lundi seulement
et 130 \$ lundi ET mercredi
non-résident

Contenu du cours:

La Zumba est un programme de fitness créé par Beto Perez s'appuyant sur des rythmes et des chorégraphies inspirées des danses latines (Salsa, Merengue)

COURS SUR LES VINS - PARTIE 1

Thèmes: Portugal
Sommelière: Rollande Caron
Horaire: Mercredi 15, 22 et 29 février 2012
de 19 h à 21 h 30
Durée: 3 semaines
Coût: 100 \$ résident et non-résident
(cours inclus dans l'entente intermunicipale)

COURS SUR LES VINS - PARTIE 2

Thématique: Californie
Sommelière: Rollande Caron
Horaire: 14, 21 et 28 mars 2012
de 19 h à 21 h 30
Durée: 3 semaines
Coût: 100 \$ résident et non-résident
(cours inclus dans l'entente intermunicipale)

PROGRAMMATION ACTIVITÉS ET COURS HIVER 2012

INSCRIPTION AU CENTRE RÉCRÉATIF, 110 DU COLLÈGE
10 ET 11 JANVIER 2012 DE 17H À 19H (SUITE)

YOGA DU RIRE

Animatrice: Céline Bergeron
Horaire: Lundi 13 h 00 à 14 h 00,
45 minutes de rire
et 15 minutes de relaxation
Début: 23 janvier au 26 mars
Durée: 10 semaines
Coût: 100 \$ résident
et 110 \$ non-résident

Contenu du cours:

Les bienfaits: réduit l'anxiété, antidote au stress, renforce le système immunitaire, augmente la joie de vivre, etc.

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE (50 ANS ET MIEUX)

Professeur: Lisa Mc Lellan
Horaire: Mardi de 11 h à 12 h
Début: 24 janvier au 3 avril 2012
Durée: 11 semaines
Coût: 100 \$ résident
et 110 \$ non-résident



ZUMBA GOLD

(50 ANS ET PLUS, ET FEMMES ENCEINTES)

Professeur: Stéphanie Morneau
Horaire: Vendredi de 9 h à 10 h
Début: 27 janvier au 30 mars 2012
Durée: 10 semaines
Coût: 70 \$ résident et non-résident
Contenu du cours:
La Zumba est un programme de fitness créé par Beto Perez s'appuyant sur des rythmes et des chorégraphies inspirées des danses latines (Salsa, Merengue)

AUTO-DÉFENSE

Professeur: Suzanne Harvey
Horaire: Lundi 18 h 30 à 19 h 30
Début: 23 janvier au 26 mars 2012
Durée: 10 semaines
Coût: 90 \$ résident
et 100 \$ non-résident

COURS DE DANSE LATINE MERENGUE/CHA CHA/TANGO/SALSA

Professeur: Michel Guay
Horaire: Lundi 19 h 30 à 20 h 30
Début: 23 janvier au 26 mars 2012
Durée: 10 semaines
Coût: 95 \$ résident
et 105 \$ non-résident

ACTIVITÉS POUR TOUS

BADMINTON

Lundi 16 h à 17 h
Mardi et jeudi de 17 h à 19 h

VOLLEYBALL

Mardi de 19 h à 21 h
Formez vos équipes et téléphonez-nous pour réserver votre gymnase.

ANIMATION JEUNESSE



Horaire: Mardi, mercredi et jeudi de 17 h à 21 h, vendredi de 18 h à 22 h et le samedi de 9 h à 16 h

Début: En cours

Groupe d'âge: 6^{ème} année à secondaire V (12 à 16 ans)

Endroit: Salle de jeunes et patinoire du Centre récréatif

Venez-vous amuser entre amis avec notre animateur jeunesse! Dans votre local, à votre disposition, table de Babyfoot, table de Billard, télévision... Apportez vos patins et profitez des plaisirs de l'hiver.

MODES DE PAIEMENT: Argent comptant et chèque. Prévoir un chèque par cours.

MODALITÉ DE REMBOURSEMENT: Lorsque nous annulons un cours ou une activité, les coûts sont remboursés en totalité. Aucun remboursement ne sera effectué après le début des cours, sauf sur présentation d'un certificat médical (au prorata). La municipalité se réserve le droit d'annuler ou de modifier une activité, un cours ou la tenue d'un autre événement, advenant le cas où il y aurait un nombre insuffisant d'inscriptions.

ÉCOLE DE SKI MONT AVALANCHE - PROGRAMMATION/TARIFICATION PROGRAMME DE 10 FINS DE SEMAINE DÉBUTANT LE 7 JANVIER 2012

Programme	Âge	Ratio	Disponible	Heure	Pré Requis	Description	Coût jusqu'au 27 novembre 2011	
							Membres	Non-membres
Bout de chou	4-5 ans	4/moniteur	Sam ou Dim	10h à midi	Aucun	Développement des habiletés techniques	210 \$	260 \$
Jeunes recrues	6-12 ans	6-8/moniteur	Sam ou Dim	10h à midi	Aucun	Développement des habiletés techniques	180 \$	325 \$
Pré-Compétition	6-12 ans	6-8/moniteur	Samedi	9h à 11h & midi à 14h	Solide sur toute la montagne	Sous-bois, parcours de compétition & bosses	300 \$	445 \$
Pré-Moniteur - Ski	13-14 ans	8-10/moniteur	Samedi	9h30 à 11h30	Solide sur toute la montagne	Amélioration technique, notions pédagogiques & pratiques d'enseignement	300 \$	445 \$
NOUVEAU! CLUB des ADOS	12 ans +	8-10/moniteur	Samedi	10h à midi & 13h à 15h	Solide sur toute la montagne	Cours de ski le matin, dîner supervisé par le moniteur et activités variées en après-midi (hockey à la patinoire municipale, raquette, ...)	360 \$	505 \$
Vétérans (8 semaines)	18 +	6-8/moniteur	Samedi	10h à midi	Aucun	Développement des habiletés techniques	215 \$	390 \$
NOUVEAU! Gate Club - 8 semaines	18 +	8-10/moniteur	Samedi	9h à 11h	Avancés et experts	Parcours de compétition pour les grands enfants qui veulent jouer dans les piquets...!	235 \$	410 \$
Club de Compétition	6-14 ans		38 jours total	9h à 11h & midi à 14h	Solide sur toute la montagne	Ski avancé - entraînement en parcours et compétitions sur le circuit de la Division Laurentienne de Ski	495 \$ Frais DLS en sus	

LES PRIX N'INCLUENT PAS LES TAXES

Activités plein air

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

CARNAVAL

3-4 et 5 février et 9-10-11 et 12 février 2012

Programmation à venir



PAVILLON SPORTIF DU CENTRE RÉCRÉATIF

DU NOUVEAU

Le nouveau pavillon est à votre disposition pour vous réchauffer, chausser vos patins et vous réunir avant ou après une partie de hockey !

VOUS VOULEZ VOUS IMPLIQUER DANS VOTRE COMMUNAUTÉ ?

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour participer à nos différents événements culturels, loisirs et communautaires. Nous avons besoin de personnes pouvant s'impliquer à l'accueil lors des activités, à la vente de billets, au relais d'informations par téléphone, à la menuiserie, etc. Tous les talents sont bienvenus. Si le travail en équipe est votre affaire et que vous avez le goût de partager vos passions avec d'autres personnes comme vous, faites-nous parvenir vos coordonnées sans attendre au service récréotouristique ou téléphonez-nous au 819 327-2626.

LE MONT AVALANCHE SE REFAIT UNE BEAUTÉ !

La Société de Gestion du Mont Avalanche et la Municipalité de St-Adolphe d'Howard ont entrepris cet automne d'importants travaux de réfection au chalet principal et terrain skiable.



Entre-autres améliorations, les amateurs de glisse pourront bénéficier d'un système d'enneigement refait à neuf avec un système de tuyauterie haute pression ainsi que d'une nouvelle dameuse BR-350 qui assureront des conditions de pistes impeccables.

De son côté, le chalet sera réaménagé ; le cuisine, la boutique, le bar et le service à la clientèle subissent actuellement une cure de rajeunissement afin de faire de chacune de vos visites, une expérience des plus agréables.

Une foule d'activités attendent encore une fois nos résidents, entre-autres, abonnements de saison gratuits pour les enfants de 17 ans et moins, cours de ski et programmes de compétition.

Bon hiver à tous !

LA PASSE DE SAISON GRATUITE POUR LES JEUNES DE SAINT-ADOLPHE AU MONT AVALANCHE EST DE RETOUR !

Suite au succès connu la saison dernière, avec 130 jeunes, la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard annonce que les jeunes de 17 ans et moins pourront se procurer gratuitement leur passe de saison de ski au Mont Avalanche. Le tout grâce aux sommes recueillies lors du tournoi de golf 2011 du maire.

Pour être admissible, vous devez être résident permanent de Saint-Adolphe, étudiant inscrit et présenter le bulletin scolaire et une preuve de résidence (Hydro-Québec, Bell, permis de conduire du parent, etc.).

TARIFS JOURNALIERS

Catégories	Journée	Bloc 4h	10 billets journée	10 Billets Blocs 4h	*Vendredi lundi
Adulte (22-55)	30\$	27\$	250\$	220\$	15\$
Étudiant (13-21)	25\$	22\$	205\$	175\$	12\$
Enfant (6-12)	21\$	18\$	175\$	145\$	10\$
Jeune retraité (56-69)	25\$	22\$	205\$	175\$	12\$
Retraité (70 et +)	10\$	10\$	n.a.	n.a.	10\$
Bout de choux (5 et-)	6\$	6\$	n.a.	n.a.	6\$
*Bloc de 2 hr de 14h-16h	18\$	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Tapis magique	6\$				
FAMILIAL 3	60\$				
FAMILIAL 4	80\$				

*Forfait familial : MAX 2 adultes, 2 enfants 12 ans et - résidant à la même adresse | *Sauf pour la période des fêtes et la semaine de relâche. Aucun jumelage de promotions. LES PRIX INCLUENT LES TAXES

CENTRE DE PLEIN AIR

1672, chemin du Village

Plus de 30 km de pistes de ski de fond et de raquette.

Pour connaître les activités du Centre de Plein Air pour l'hiver 2010-2011 consulter le site Internet de la ville au

www.pleinairstadolphe.com



PATINOIRE SUR LE LAC

Venez patiner sur le lac St-Joseph plus de 1 km de glace entretenue.



Patinez dans un décor enchanteur et profitez des plaisirs d'hiver avec les installations et le dôme où vous pourrez chausser vos patins et vous réchauffer.

NOUVEAUTÉ AUX PARENTS

À l'achat d'un programme de 10 semaines de cours de groupe et remontée (3-17 ans) (accès pour la journée complète la journée du cours)

SKIEZ 10 X POUR SEULEMENT 220 \$

PRIVILÈGE DÉTENTEUR DE PASSE DE SAISON

Les détenteurs de passe de saison profite d'un tarif préférentiel sur les cours.

Entente intermunicipale



MRC DES PAYS D'EN HAUT

Une entente intermunicipale entre les municipalités de Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs et Saint-Sauveur permet aux citoyens de ces six municipalités de s'inscrire aux activités offertes dans cette entente, sans tarification non-résident.

Modalités d'inscription

Suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité de votre choix. Des preuves de résidence demeurent requises pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site web ou de communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

Modalités de remboursement

Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité.

POUR INFORMATION

Municipalité de Morin-Heights :

450 226-3232, poste 111
www.morinheights.com

Municipalité de Piedmont :

450 227-1888, poste 223
www.municipalite.piedmont.qc.ca

Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard :

819 327-2626
www.stadolpghoward.qc.ca

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs :

450 224-2675, poste 25
www.sadl.qc.ca

Ville de Sainte-Adèle :

450 229-9605, poste 244
www.ville.sainte-adele.qc.ca

Ville de Saint-Sauveur :

450 227-2669, poste 420
www.ville.saint-sauveur.qc.ca

ACTIVITÉS OFFERTES DANS L'ENTENTE

ADULTES

Afro danse : Saint-Sauveur
Aquarelle : Sainte-Anne-des-Lacs
Ballet (adoslescents-adultes) : Morin-Heights
Bridge (cours) : Saint-Sauveur
Cardio Flow : Morin-Heights
Danse écossaise : Morin-Heights
Espagnol (débutant et avancé) : Sainte-Adèle
Essentrics Pilates : Morin-Heights
Force et flexibilité (étirements) : Morin-Heights
Gymnastique douce : Piedmont
Mise en forme et mieux-être : Piedmont et Saint-Sauveur
Peinture (huile et acrylique) : Saint-Adolphe-d'Howard et Saint-Sauveur
Photo : Sainte-Anne-des-Lacs
Pilates : Piedmont
Tai-Chi chuan : Saint-Sauveur
Tam-Tam (initiation) : Saint-Sauveur
Vins (cours sur les) : Saint-Adolphe-d'Howard
Yoga-souplesse : Sainte-Adèle
Zumba gold : Saint-Adolphe-d'Howard

ENFANTS

Arts plastiques : Piedmont
Ballet : Morin-Heights
Chant et initiation au théâtre : Sainte-Adèle
Danse créative : Morin-Heights
Danse écossaise : Morin-Heights
Gardiens avertis : Saint-Adolphe-d'Howard
Judo : Saint-Sauveur
Patin et patinage artistique (extérieur) : Morin-Heights
Peinture acrylique : Sainte-Anne-des-Lacs
Peinture et création artistique : Saint-Sauveur
Zumbatomic : Saint-Adolphe-d'Howard

Ville de Sainte-Agathe - Nouveauté !!!



Nouveau : Les résidents de Saint-Adolphe-d'Howard ont également accès aux cours offerts par la Municipalité de Sainte-Agathe-des-Monts, au tarif résident. Consultez la programmation sur le site Internet www.ville.sainte-agathe-des-monts.qc.ca (cette entente n'inclut pas la natation, patin et hockey).

Le bulletin municipal saisonnier est publié par la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard à 4,000 exemplaires et est distribué par la poste ou disponible à l'hôtel de ville, au bureau touristique et à la bibliothèque. Le bulletin est aussi disponible sur le site internet de la municipalité.

Coordination : Christian Schryburt Secrétariat, correction et recherche : Louise Lecompte, Mélissa Villeneuve et Marie-Josée Lavigne
Collaborateurs : Marie-Hélène Gagné, Julie Lafontaine, Marie-Christine Lespérance, Louis Croteau et le maire Réjean Gravel
Conception et imprimerie : Le Cabinet communications www.lecabinetcommunications.com

Par souci pour l'environnement le bulletin municipal est imprimé sur papier Enviro 100, contenant 100 % de fibres postconsommation certifié EcoLogo, procédé sans chlore, fabriqué à partir d'énergie biogaz.